



» Le dépistage néoplasique dans le syndrome de cancer colorectal familial de type X

DÉFINITION RETENUE

Le CCR familial de type X est défini par le diagnostic d'un CCR et la présence familiale d'un :

- › CCR chez 2 apparentés au premier degré
- ou
- › CCR < 50 ans chez un apparenté au premier degré

DÉPISTAGE RETENU

Les recommandations de dépistage ont elles aussi été mises à jours en 2019 par l'ESGE. Elles proposent :

- › Age de début : 40 ans ou 10 ans avant le cas le plus jeune
- › Uniquement les apparentés au premier degré
- › Modalité : coloscopie HD en lumière blanche tous les 5 ans ou plus tôt en cas de lésion avancée détectée

Lésion avancée : lésion en dysplasie de haut grade ou > 10 mm